COUNCIL CONSEIL OF EUROPE DE L'EUROPE

http://assembly.coe.int

SECRETARIAT

AS/Cult (2013) CB 08 6 décembre 2013

A l'attention des membres de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Carnet de bord de la réunion tenue à Paris les 3 et 4 décembre 2013

La Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias, réunie à Paris, sous la présidence de M. Piotr Wach (Pologne, PPE/DC) et de Mme Carmen Quintanilla (Espagne, PPE/DC),

le mardi 3 décembre de 9h45 à 17h30

en ce qui concerne:

- La réforme de la gouvernance du football (Rapporteure : Mme Anne Brasseur, Luxembourg, ADLE) : a pris note d'un rapport d'information soumis par la Sous-commission ad hoc sur la réforme du football international; a examiné et adopté à l'unanimité avec le quorum requis une proposition de résolution sur « La réforme de la gouvernance du football » (en annexe) ;
- Internet et la politique : les effets des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la démocratie (Rapporteure : Mme Anne Brasseur, Luxembourg, ADLE) : a examiné et approuvé à l'unanimité un rapport et a adopté à l'unanimité un projet de résolution et un projet de recommandation ;
- The right to Internet access (Rapporteur: Ms Jaana Pelkonen, Finland, EPP/CD): a examiné un projet de rapport;
- **Prix du Musée 2014 du Conseil de l'Europe** (Rapporteur: Mme Vesna Marjanović, Serbie, SOC) : a tenu un échange de vues avec M. Wim de Vos, Président du Jury pour le Prix du Musée, et a décidé de décerner le prix au Musée Baksi (Bayburt, Turquie) ;
- Le patrimoine menacé en Europe (Rapporteur: Ms Vesna Marjanović, Serbia, SOC): a tenu un échange de vues avec M. Christophe Machat, Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS); a examiné et approuvé à l'unanimité un rapport et a adopté à l'unanimité un projet de résolution et un projet de recommandation ;
- Identités et diversité au sein de sociétés interculturelles (Rapporteur: M. Carlos Costa Neves, Portugal, PPE/DC): a examiné un rapport d'expert;
 - le mercredi 4 décembre de 9h00 à 13h00

en ce qui concerne:

- Améliorer la protection et la sécurité des utilisateurs dans le cyberespace (Rapporteur : M. Axel Fischer, Allemagne, PPE/DC) : a examiné un projet de rapport;

- Bonne gouvernance et meilleure qualité de l'enseignement (Rapporteur: M. Paolo Corsini, Italie, SOC): a tenu un échange de vues avec M. Radu Damian, Directeur de l'Agence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur (ARACIS) ; a examiné un projet de rapport ;
- Propositions pour les futurs rapports dans les domaines couverts par le mandat de la commission : a soutenu les projets de propositions suivants:
 - Repenser la stratégie de lutte contre le dopage
 - Les réseaux éducatifs et culturels des communautés à l'étranger
 - L'accès à l'école et à l'éducation pour tous les enfants
- **Elever le statut de la formation professionnelle technique** (Rapporteur: M. Piotr Wach Pologne, PPE/DC) : a examiné un mémorandum ;
- Renvois en commission et nomination de rapporteurs :
 - a désigné M. Hans Franken (Pays-Bas, PPE/DC) rapporteur pour le rapport : Renforcer la coopération contre le cyberterrorisme et d'autres attaques de grande ampleur sur Internet (Doc. 13319), sous réserve de sa déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;
 - a entendu la déclaration d'absence de conflit d'intérêts de la part de M. Christian Barilaro (Monaco, ADLE), rapporteur pour *La mobilité des étudiants* ;

Programme de travail de la commission

- Rapports sur les réunions récentes

a été informée par:

- M. Paolo Corsini (Italie, SOC) à propos de la Rencontre 2013 du Conseil de l'Europe sur la dimension religieuse du dialogue interculturel : « Liberté de religion dans le monde d'aujourd'hui : défis et garanties » (2-3 septembre Erevan);
- Mme Gülsün Bilgehan (Turquie, SOC) à propos de la conférence sur la transparence de la propriété des médias, organisée par la Sous-commission des médias et de la société de l'information avec Access Info (24 septembre, Bruxelles);
- M. Carlos Costa Neves (Portugal, PPE/DC) à propos de la 7ème Réunion du Comité exécutif du Centre Nord-Sud et du Forum 2013 de Lisbonne (6-7 novembre Lisbonne);
- M. Michael Connarty (Royaume-Uni, SOC) à propos du séminaire du Parlement Européen sur « Les jeunes et l'éducation dans les Balkans » (6-7 novembre, Bruxelles) ;
- Désignation de représentants pour les événements à venir

a désigné:

 M. Gvozden Srećko Flego (Croatie, SOC) pour participer au débat thématique du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur la liberté des médias (Strasbourg, 12 Décembre 2013), sous réserve de la disponibilité des crédits budgétaires;

Sous-commissions

a été informée par Lady Diana Eccles à propos de la réunion de la Sous-commission des médias et de la société de l'information qui a eu lieu à l'Assemblée nationale de Serbie, à Belgrade, les 6 et 7 novembre, à l'occasion de la Conférence des Ministres du Conseil de l'Europe responsables des médias et de la société de l'information :

- **Prochaines réunions**: a décidé de tenir les prochaines réunions à:
 - Strasbourg, 1ère partie de session 2014 (27-31 janvier 2014)
 - Paris, le 12 mars 2014
 - Strasbourg, 2e partie de session (7-11 avril 2014)
 - Paris, le 4 Juin 2014
 - Strasbourg, 3e partie de session (23-27 juin 2014)

- Strasbourg, 4e partie de session (29 septembre 3 octobre)
- Paris, 4-5 décembre 2014

* *

La Sous-Commission ad hoc sur la réforme du football international (de la Commission de la Culture, de la Science, de l'Education et des Médias), réunie à Paris le 3 Décembre 2013, 9 heures-09h45, sous la présidence de **Mme Anne Brasseur** (Luxembourg, ADLE) et **M. André Schneider** (France, PPE/DC),

- a adopté le procès-verbal de la réunion tenue le 1er Octobre 2013, conjointement avec la Sous-Commission de l'éducation, de la jeunesse et du sport ;
- a approuvé un rapport d'information sur « La réforme de la gouvernance du football » et a décidé de le soumettre à la Commission plénière; a recommandé que la Commission adopte avec le quorum requis une proposition de résolution sur « La réforme de la gouvernance de football ».

Roberto Fasino, Dana Karanjac, Angela Garabagiu

cc: Secretary General of the Assembly

Director General, Directors and all staff of the Secretariat of the Assembly Secretaries of National Delegations and of Political Groups of the Assembly Secretaries of observer and partner for democracy delegations Secretary General of the Congress Secretary to the Committee of Ministers Directors General

Director of the Private Office of the Secretary General of the Council of Europe Director of the Office of the Commissioner for Human Rights

Director of Communication

Permanent Representations to the Council of Europe

Annexe

Proposition de résolution sur « La réforme de la gouvernance du football »

La transparence, l'obligation de rendre des comptes et l'éthique dans la gouvernance du football sont étroitement liées à la promotion de la fonction sociale du sport et à la lutte contre la corruption. Le fait d'assurer la bonne gouvernance du football peut contribuer de manière significative au respect des valeurs de nos sociétés démocratiques et à la garantie de l'« État de droit ». Il s'agit-là de buts fondamentaux du Conseil de l'Europe et de son Assemblée parlementaire.

Tout en reconnaissant et en respectant le principe d'autonomie des instances du football, il apparaît nécessaire de veiller à ce que lesdites instances adhèrent aux normes éthiques les plus strictes et fassent la promotion de ces normes. Le sport en général et le football en particulier ne sont pas uniquement des « affaires privées » mais ils relèvent de « l'intérêt général ». L'autonomie dans le sport ne doit pas servir à masquer la corruption, les pots-de-vin ou les malversations.

Les organisations sportives ont un devoir manifeste d'adhérer aux droits de l'homme et de les promouvoir.

En conséquence, l'Assemblée parlementaire doit encourager et soutenir les réformes visant à améliorer la transparence, l'obligation de rendre des comptes et l'éthique dans la gouvernance du football à l'échelle internationale et européenne. Dans ce but, l'Assemblée doit élaborer des propositions concrètes et les soumettre à la FIFA, à l'UEFA et à d'autres parties prenantes.